

Mai 2013

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1 Ordures ménagères Récupération	2	3	4
5	6 Conseil municipal (salle Léo- Théroux, 20h)	7 Vestiaire (13h30 à 15h30) Biblio (14h à 16h et 19h à 21h)	8 Ordures ménagères Encombrants Rencontre pour la pétanque 19h	9	10	11
12	13	14 Vestiaire Biblio	15 Ordures ménagères Récupération Date de tombee Journal L'Info	16 Coop santé J.-J. Falardeau (Prélèvements, salle Léo- Théroux, à partir de 8h)	17	18 Vente- Débarras Si pluie, remis au 25-26 mai 2013
19 Vente- Débarras Si pluie, remis au 25-26 mai 2013	20	21 Vestiaire Biblio	22 Ordures ménagères Assemblée générale Afeas 17h	23	24 Mairie (9h à 12h)	25 Inauguration du Pont Réal-Nadeau
26	27	28 Vestiaire Biblio	29 Ordures ménagères Récupération	30	31 Mairie (9h à 12h)	1^{er} juin RDD (9h à 12h, 200, rue Guilbault)



Desjardins
Caisse populaire
Centre du Bas-Richelieu

CENTRES DE SERVICES

- Sainte-Victoire
- Saint-Aimé
- Saint-Louis
- Saint-Ours
- Saint-Robert
- Yamaska

Téléphone : **(450) 746-4646**
Télécopieur : (450) 782-2971
www.desjardins.com

Toujours plus près de vous



***Joyeux mois de mai!
C'est le réveil à la vie printanière.***

Début du mois de mai, les oiseaux sont très occupés et les écureuils font parfois des embouteillages sur les fils électriques du voisinage. Comme les joies sont grandes de rêver aux jours où les amélanchiers auront l'air d'une boule de dentelle blanche! Aux tulipes tardives qui feront leur apparition à notre grand plaisir, formant des tapis colorés dans nos parterres... Aux fines herbes que nous ferons pousser dans nos boîtes à fleurs ou tout autour de notre potager... Aux expéditions à la pépinière où, coude à coude avec nos amis, nos voisins, quelques connaissances, aussi fous les uns que les autres, empliront leurs yeux d'un regard émerveillé sur les nombreuses fleurs qui veulent bien se montrer le bout du nez et faire le délice des visiteurs. Un panier rempli de sacs de terre et de fumier de mouton apportera l'espoir aux jardiniers en herbes d'une prochaine plantation. Les jours passés à genoux dans la terre à déménager les *hostas* (pour la quatrième fois au moins!) et à remplumer le massif de capucines, sont des jours de plénitude qui offrent un sentiment d'infini, un lien avec la nature, avec la vie. C'est un cadeau immense! Que dire des matinées passées au marché pour acheter trop de tomates, de laitues, de haricots et de fraises, de tout ce que la terre est capable de produire pour nous, qui apprécions ces produits frais! Nous profitons ainsi des déjeuners du dimanche sur la terrasse et des barbecues en famille ou avec les amis.

Les scientifiques ont établi que la vie quotidienne cause un stress constant et crée une fatigue mentale. Ils ont aussi vérifié scientifiquement que marcher dans un parc, monter une boîte à fleurs ou arroser son jardin impliquent de troquer cette attention soutenue contre ce qu'ils appellent une fascination, une attention reposante comme quand on regarde les vagues rouler sur la plage ou les flammes danser dans la cheminée du salon.

Si je soigne bien mon jardin, mes fleurs me donneront, en plus de leur beauté, un sentiment d'accomplissement. Ça aide à nous souvenir que nous, poussière d'étoile, sommes liés à autre chose qu'à nous-mêmes.

BONNE FÊTE DES MÈRES!

*Le temps passe si vite que souvent on oublie d'exprimer le plus important...
et de vous dire à quel point vous êtes une femme extraordinaire, une mère exceptionnelle!*

***À toutes ces mères qui se dévouent jour et nuit...Merci!
À toutes ces mères qui réconfortent et encouragent...Merci!
À toutes ces mères qui donnent temps et amour,
Nous sommes reconnaissants aujourd'hui et toujours.***

Municipalité de Yamaska

Mairie

100, rue Guilbault
Yamaska (Québec) J0G 1X0

Téléphone : 450 789-2489
Télécopieur : 450 789-2970
Courriel : yamaska@bas-richelieu.net
Site web : www.yamaska.ca

Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30

Date de tombée

pour la prochaine édition : 15 mai 2013

Prochaine parution : 31 mai 2013

Les membres du Conseil municipal

Maire :

Louis R. Joyal 450 789-2912
genlouis@distributel.net

Conseillères et conseillers :

Danielle Proulx 450 789-5030
danielle_proulx_19@hotmail.com

Poste vacant

Diane De Tonnancourt 450 789-2897
dianedetonnancourt2@hotmail.com

Léo-Paul Desmarais 450 789-2175
dianeibeau202@hotmail.com

Johanne Lépine 450 789-0209
jlepine@glavocates.com

Alain Crevier 450 789-3427
acrevier@qc.aira.com

Direction générale :

Alain Beauregard 450 789-2489
abeauregard@bas-richelieu.net

Numéros de téléphones

Coordonnateurs des mesures
d'urgence :

Louis R. Joyal
450 789-2912
Alain Beauregard
450 880-0712

Urgence – Police – Incendie –
Ambulance :
9-1-1

Sûreté du Québec
appel de service :
450 310-4141

Sécurité canine provinciale :
819 221-2033

Permis de construction,
rénovation (sur rendez-vous)
450 789-2489

Salle Léo-Théroux
450 789-2007

Bibliothèque municipale
450 789-2007

Maison des jeunes
450 789-2027

Centre communautaire
450 789-5353

Presbytère
450 789-2115

Vestiaire
450 789-2151

Caisse Desjardins
Centre du Bas-Richelieu
450 746-4646

École intégrée de Yamaska
450 789-2124

Bureau de poste
450 789-2317

CLSC du Havre
450 746-4545

Coop de santé
Jean-Jacques-Falardeau
450 788-2260

MARCHÉ RICHELIEU
BLANCHETTE & VINCENT

5, Mgr Parenteau,
Yamaska, Québec JOG 1W0
Téléphone et télécopieur
450.789.2404



- Boeuf A-1, charcuterie, fruits & légumes, pain chaud, produits maison
- Café et sandwich
- Service de télécopies et photocopies
- Sac de glace et vers pour la pêche
- Livraison et commandes téléphoniques



Autobus

Tél.: (450) 789-0757

Bibeau Inc.

**TRANSPORT
SCOLAIRE
& VOYAGES
SPÉCIAUX**



188 Mgr Parenteau,
Yamaska (Québec) JOG 1W0

Jasmin Bibeau
Propriétaire



LOUIS PLAMONDON

DÉPUTÉ DE BAS-RICHELIEU | NICOLET | BÉCANCOUR
Président du caucus du Bloc Québécois
Représentant de la nation québécoise



Chambre des communes

307, route Marie-Victorin
Sorel-Tracy (Québec) J3R 1K6
Tél.: (450) 742-0479
Télé.: (450) 742-1976

plamondon.l@parl.gc.ca



Québec



ÉLEINE ZAKAÏB

Députée de Richelieu

Ministre déléguée
à la Politique industrielle et
à la Banque de développement
économique du Québec

Bureau de circonscription

71, rue Ramezay, bureau 101
Sorel-Tracy (Québec) J3P 3Z1
Sans frais : 1-866-649-8832
T : 450 742-3781

VR YAMASKA
YAMASKA 450 789-5000



Vente • Achat • Échange

ANDRÉ ST-HILAIRE

Tél. : 450 789-5000

Cell. : 819 357-0980

Télé.: 450 789-0011

3 rang Bord de l'Eau Est
YAMASKA (QUÉBEC) JOG 1X0

www.vryamaska.com

**LA PROPRETÉ À
YAMASKA,
L'AFFAIRE DE TOUS!**



91, Petit-Chenal
Yamaska
450 789-2689

www.lesjardinsdupaysan.com

La fête des mères cette année, c'est aux
Jardins du Paysan!

*Callas
*Gerbera Géant
*Malva
*Pericalis
*Bougainvillée
Etc.

Et en plus, c'est notre 15^e anniversaire
donc...plein de surprises, plein de cadeaux.
C'est à voir!

Résidus domestiques dangereux

Vous pouvez aller déposer vos résidus domestiques dangereux au 200, rue Guilbault, Yamaska (étangs aérés) le **1^{er} juin 2013, entre 9h et midi**. Une preuve de résidence pour le dépôt des RDD est exigée (permis de conduire, compte de taxes, etc.)
Voici les résidus domestiques dangereux acceptés :

- Apprêts et peintures;
- Peintures à métal et antirouilles;
- Peintures aluminium;
- Teintures, vernis, laques;
- Produits ou préparations pour le traitement du bois (préservatifs) ou pour la maçonnerie;
- Peintures de signalisation et en aérosol.

En d'autres temps vous pouvez aller porter votre peinture usagée chez les marchands RONA de la région et les huiles d'automobiles usagées chez CANADIAN TIRE.



**Abonnez-vous
dès aujourd'hui!**
Contactez-nous au 450 782-3306

Promotion printemps 2013
Installation à partir de **74,99 \$***

Internet résidentiel à partir de 24,95 \$**
Forfait affaires aussi disponible

La **haute vitesse** est maintenant **disponible** pour les **municipalités rurales** suivantes :

- Massueville
- Saint-Aimé
- Saint-David
- Sainte-Victoire-de-Sorel
- Saint-Gérard-Majella
- Saint-Ours
- Saint-Robert
- Saint-Roch-de-Richelieu
- Yamaska

*Prix aux 50 premiers clients au printemps 2013 pour un temps limité.
Avec un contrat à 39,95 \$ par mois/installation 74,99 \$ ou avec un contrat de 24,95 \$
mois/installation 174,99 \$. Obligatoire : 5 parts sociales (50 \$)
**Prix variable à l'abonnement selon matériel.

www.cooptique.net

Mot du maire

Chers concitoyens (nes),

Depuis quelques semaines, je fais l'objet de plusieurs articles dans les journaux régionaux.

Je tenais à apporter quelques précisions et à rectifier certains propos.



J'ai entendu parler des éoliennes pour la première fois en juin 2009 et ce, par M. Marcel Fafard, ingénieur désigné dans le projet. Il me rencontrait afin de me demander l'autorisation d'installer, sur mes terres, une tour munie d'un anémomètre afin de vérifier la vitesse des vents au niveau du rang Thiersant.

Pourquoi installer un anémomètre sur cette partie de mes terres?

Parce que, déjà à cette époque, avant 2009, un consultant de Montréal avait identifié un couloir intéressant pour la vitesse des vents situé dans le bout du rang Thiersant ou souvent appelé le Brûlé.

À cette période, le consultant, à partir de cartes, avait déjà identifié l'emplacement des éoliennes. Un des critères pour placer les éoliennes était d'être près d'un chemin accessible en tout temps pour diminuer les coûts de construction et d'opération. C'est pour cette raison que l'anémomètre avait été installé entre mes porcheries 5 et 6 situées dans la municipalité de St-Robert, et accessibles en tout temps par notre chemin de ferme.

Depuis la fin de mars, un système Lidar a été installé au même endroit afin d'obtenir plus d'informations sur les vents.

POURQUOI 5 ÉOLIENNES SUR MES TERRES?

1- Parce que c'était inévitable étant donné que je possède beaucoup de terres dans le corridor des vents.

2- Parce que j'ai construit deux sites de porcheries, un à 2 km du rang Bord de l'Eau et l'autre à 3 km. Ce qui a nécessité, à l'époque de la construction, un chemin long de 3.5 km. Mes porcheries ont été installées à une telle distance, ce qui n'est pas fréquent, pour ne pas déranger mes voisins avec les odeurs.

Dans les faits, toutes les décisions concernant l'emplacement des éoliennes ont été prises avant mon arrivée à la mairie de Yamaska d'une part. Et d'autre part, depuis mon arrivée à la mairie de Yamaska, je n'ai participé à aucune décision. C'est Mme Diane De Tonnancourt qui représente la municipalité dans ce dossier.

Personnellement, je considère qu'une route de 3.5 km accessible 365 jours par année est un grand avantage pour le projet éolien, tant au niveau de la construction que de l'opération.

Sur un tout autre sujet, j'aimerais vous informer de ce qu'on prévoit faire afin d'améliorer l'état de nos chemins municipaux qui ont subi beaucoup de dommages suite aux aléas de nos hivers québécois. Ainsi, la municipalité procédera dès la mi-mai à la réparation des routes.

Nous avons prévu un montant de \$25 000, pris à même le budget de fonctionnement, qui sera alloué à la réfection de l'asphaltage de la majorité des trous. Aussi, un montant de \$37 000, provenant du reste de la taxe d'accise sur l'essence à recevoir, sera alloué au resurfaçage d'une partie du rang du Petit Chenal. Dans ces deux cas, les travaux seront exécutés par une compagnie spécialisée dans le domaine.

Pour terminer, pour ce qui concerne la réfection complète du rang du Grand Chenal, les travaux devraient débuter en juin prochain.

Nous espérons que tous ces travaux seront complétés le plus tôt possible afin que vous puissiez en bénéficier durant la belle saison qui arrive.

Bien à vous,

Louis R. Joyal, maire de Yamaska

DÉPART DE MME ISABELLE CÔTÉ

Isabelle nous a quittés.

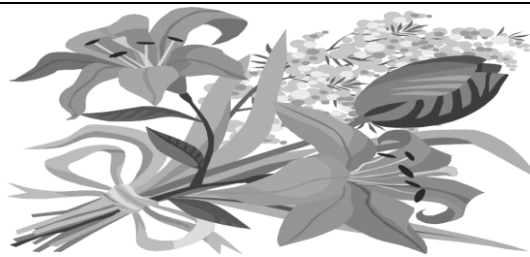
Le 3 avril dernier, Isabelle a remis sa démission après vingt ans de loyaux services. Ayant œuvré brièvement dans le domaine de l'industrie (vous imaginez Isabelle démonter des buses !) puis de l'alimentation (donner des conseils de conservation) Isabelle a abouti dans le domaine municipal en 1993 alors qu'elle a été engagée par la municipalité de Saint-Michel-de-Yamaska.

Elle y a fait son nid car dès cet instant, plus rien ne l'a arrêtée ! Des procédures laborieuses des élections municipales à la complexité des mesures d'urgence en passant par le remplacement aux séances du conseil, les avis d'ébullition, un peu de comptabilité.... Isabelle a tout réussi !

Nous gardons pour souvenir sa très grande compétence, sa toute aussi grande loyauté, son tact, son rôle de support à l'administration toujours réalisé de façon remarquable, ses précieuses connaissances de l'environnement social maskoutain... Quel vide elle laisse derrière elle !

Évidemment, la municipalité relèvera prestement ce défi de la remplacer, non sans avoir à l'esprit qu'il faudra franchir les étapes une à une.

Tout le conseil municipal, le personnel et, nous en sommes convaincus, tous les Maskoutains sont derrière toi pour te souhaiter une carrière aussi brillante chez ton nouvel employeur.



Pour le printemps 2013,
aux serres **AU JARDIN DE LAURA.**

Toujours plein de nouveautés,
les exceptionnelles 2013
et nos plants de jardin toujours écologiques
feront votre joie.

Billets «Grattez pour gagner»
aux 1000 premiers clients de produits Fafard,
nos associés.

Consultez notre équipe toujours aussi
dynamique.

Venez nous voir au
138, Ste-Catherine (route 122) Yamaska
Téléphone : 450 789-3004

HORAIRE D'ÉTÉ – MAIRIE

À compter du 20 mai et ce, jusqu'au
30 août 2012, les heures d'ouverture de la
mairie sont :

- Lundi au jeudi :
8h00 à 12h00 et 12h30 à 16h30
- Vendredi :
8h00 à 12h00

En raison des vacances, la mairie fermera
ses portes du
22 juillet au 2 août inclusivement.



Baseball – Été 2013 (suite)



Faites profiter vos enfants de cette belle expérience et faites renaître le baseball dans vos magnifiques parcs. Les pratiques et les parties seront jouées majoritairement du lundi au vendredi dans les parcs de St-Ours , St-Robert , St-David, St-François-du-lac , Pierreville et quelques matches inter-Divisions seront jouer le Samedi à St-Liboire , St-Simon, St-Eugène et St-Guillaume . Tous les jeunes de 13 à 16 ans qui voudront évoluer dans l'équipe élite, devront se déplacer à Wickham pour les matches locaux. Certains samedis seront réservés pour des évènements spéciaux, dont le défi Baseball 2013 qui se tiendra dans un des parcs du Bas-Richelieu. Nous aurons besoins de tous les Entraîneurs possibles, ainsi que d'arbitres et Marqueurs. Tous seront bien encadrés et cela, sans exception.



Nous vous invitons à visiter notre site au www.leaguelineup.com/baseballdespres.



Faites partie d'une association dynamique en inscrivant vos enfants dès maintenant. En raison de ce nouveau partenariat, nous avons prolongé les dates d'inscription jusqu'au 28 Avril 2013... Le camp d'entraînement dans le Bas-Richelieu se tiendrait après le 28 Avril (à l'extérieur dans l'un des parcs disponible). À Noter: rien ne sera entamé avant que nous ayons le nombre de joueurs nécessaires.

Pour inscrire vos enfants ou de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec:

*M. Alain Gauthier
Association de Baseball Mineur des Prés
617, Route 239
St-Germain-de-Grantham Qc J0C 1K0
Tél: 819 395 5608*



En attendant, nous vous disons à bientôt !



Baseball – Été 2013



L'Association de Baseball Mineur des Prés en collaboration avec votre municipalité et/ou votre centre des loisirs vous offrent la possibilité d'inscrire vos enfants au baseball pour la saison 2013.

L'Association de Baseball Mineur des Prés est fière d'annoncer son partenariat avec Petite Ligue Québec faisant partie de Petite Ligue Canada. Les Petites Liges sont un organisme communautaire mondial de baseball amateur œuvrant dans plus de 100 pays. Les administrateurs de l'A.B.M.P. ont pris cette décision d'affiliation avec Petite Ligue Québec en raison des nombreux avantages liés aux joueurs ainsi que l'organisation et ce, tant au niveau de l'encadrement qu'au niveau sécuritaire.

La charte qui nous a été octroyée par Petite Ligue Québec compte la municipalité de St-Valérien-de-Milton et toute la région des Maskoutains, le Bas-Richelieu, Nicolet-Yamaska et St-Eugène-de-Grantham. En joignant notre association à cette organisme, la région a pu obtenir son propre district dont 6 associations y évoluent, soit l'Association de Baseball Mineur des Prés et les Associations de Baseball Mineur de Drummondville, Victoriaville, Acton Vale, Asbestos et Warwick faisant de ce district le plus important de la province de Québec auprès de Petite Ligue Québec.



Bien que nous en sommes à notre première année d'existence, M. Alain Gauthier, administrateur et Vice-président Technique, possède une expérience dans le baseball mineur de plus de 30 ans, ayant été un joueur élite en plus d'être entraîneur.



Collecte de résidus verts



La collecte de résidus verts aura lieu durant **la semaine du 5 mai 2013**.

Matières admissibles : feuilles mortes et branches

Contenants admissibles : Sacs en plastique ou en papier

Les branches d'un diamètre inférieur à 2 pouces doivent être attachées en ballots d'une longueur de 5 pieds au maximum, et d'une circonférence de 1.5 pieds au plus.

La collecte des résidus verts se fait le jour habituel de la collecte des déchets. Mettre à côté du bac les sacs et les branches la veille de la collecte ou le jour même de la collecte avant 6 heures du matin.

Ne pas mettre les feuilles dans les bacs.

Audrey Leclerc, M.Env.

Contrôleur du contrat de collecte et de la gestion des matières résiduelles

50, rue du Fort, Sorel-Tracy (Québec) J3P 7X7

Tél : 450.743.2703, poste 244

Télec : 450.743.7313

www.mrcpierredesaurel.com

Inauguration du pont Réal-Nadeau

Dans le cadre de l'édition précédente, une inauguration du pont a été annoncée pour la mi-avril. Or, l'agenda des affaires courantes a compliqué le respect de cet échéancier (risque d'inondation printanière, fuites du réseau, etc.). L'inauguration est donc reportée au samedi 25 mai, 11 h 00, remise au lendemain en cas de pluie. Nous sommes sincèrement désolés pour les inconvénients occasionnés, particulièrement auprès de la famille et des proches de monsieur Nadeau.

Invitation à tous les joueurs de pétanque

Le parc J.B. St-Germain est, depuis l'an dernier, équipé d'un jeu de pétanque. Nous vous invitons donc tous les joueurs potentiels ou d'expérience à vous présenter, avec vos boules, en soirée, **le mercredi 8 mai prochain, à 19h00**, au terrain du jeu de pétanque afin de former des équipes qui pourront s'adonner à leur sport durant toute la belle saison estivale. En cas de mauvais temps, cette première rencontre sera reportée au 15 mai, soit le mercredi suivant.

Pour infos : M.Léo-Paul Desmarais au 450-789-2175

Vente-débarras

Les citoyens de la Municipalité de Yamaska sont invités à effectuer une vente-débarras **les 18 et 19 mai 2013 et les 12 et 13 octobre 2013** et ce, sans permis.



Notez qu'en cas de pluie, les ventes-débarras seront remises à la fin de semaine suivante.

Pour les ventes-débarras organisées sur le territoire de la Municipalité et se tenant à toutes autres dates que celles mentionnées précédemment, le responsable de la vente-débarras doit se procurer un permis, sans frais, au bureau municipal.

RETOUR SUR LE DÉFI SANTÉ 5/30



Défi Santé
5|30|Équilibre



Le défi 5/30 s'est terminé le 11 avril dernier après 6 semaines d'activités. Peut-être est-ce dû aux conditions météorologiques de cette année par rapport à celles de l'an dernier, mais nous avons connu un moindre succès lors des marches quotidiennes. Mais comme le faisait remarquer une des participantes, le nombre de marcheurs sur tout le territoire de la municipalité est en hausse constante depuis quelques années. Ne serait-ce que pour cette raison, nous sommes heureuses des bienfaits que cette activité aura générés.

Le rapport final du nombre d'inscriptions pour Yamaska indique une forte participation des enfants de 4 à 12 ans, soit 74.19%. Un gros merci à la direction de l'école et aux enseignant(e)s qui se sont impliqués auprès des jeunes afin de les inciter à participer! La population totale s'étant inscrite sur le site web de **DéfiSanté.ca** est de 8.10%. Outre les enfants, ce sont les adultes de 35 à 49 ans qui se sont inscrits en plus grand nombre.



Leslianne Thorne

Au terme du défi, un tirage a été effectué parmi les participants à la marche quotidienne. Le sort a désigné **Mme Denise Plante**. Elle s'est méritée une somme de 200\$, offerte par la municipalité.

Les montants de 50\$ décerné par tirage au sort dans chacun des deux pavillons de l'école parmi les élèves ont été attribués à **Amanda-Grace Laroche (2^{ème} année)** du côté du pavillon Notre-Dame et à **Leslianne Thorne (5^e année)** du côté du pavillon St-Gabriel.

Félicitations aux gagnants et nous sommes persuadées que les plus grands gagnants du défi sont tous ceux et celles qui ont participé car ils ont assurément amélioré leur qualité de vie et nous espérons qu'ils conserveront leurs bonnes habitudes!

Diane De Tonnancourt et Danielle Proulx, conseillères municipales responsables de l'activité

6

Le contrat familial



Mme Denise Plante



Amanda-Grace Laroche

Un contrat entre le futur conducteur de cyclomoteur et son parent ou tuteur peut s'avérer utile pour établir les règles à respecter par chacune des parties et préciser les attentes et responsabilités de chacun. En voici un exemple.

Le futur conducteur doit comprendre que conduire est un privilège qui implique des responsabilités importantes. Lui et son parent ou tuteur doivent décider ensemble des conséquences du non-respect des règles. Les conséquences peuvent varier selon la règle non respectée.

En tant que futur conducteur de cyclomoteur,

_____,
Nom du futur conducteur

Accepte :

- D'avoir un comportement sécuritaire, coopératif et responsable;
- De respecter toutes les règles de la circulation et de la signalisation routière;
- De ne pas transporter de passagers avant d'avoir 16 ans;
- De ne jamais conduire sous l'influence de l'alcool, du cannabis ou de toute autre drogue;
- De ne pas accroître la puissance ou la vitesse maximale du cyclomoteur;
- De porter, en tout temps, un équipement de protection : un casque et des vêtements protecteurs – gants, manches longues, pantalon et bottes;
- D'opter pour des vêtements de couleur vive ou pour des bandes réfléchissantes.

Date et signature du futur conducteur

En tant que parent ou tuteur,

_____,
Nom du parent ou tuteur

Accepte :

- D'être disponible pour toute conversation afin de t'aider à devenir un conducteur au comportement sécuritaire, coopératif et responsable;
- Que tu m'appelles en tout temps pour passer te prendre ou organiser un transport pour un retour sécuritaire à la maison;
- De te donner plus de liberté au fur et à mesure que tu progresses dans le perfectionnement de tes compétences de conduite;
- D'être ouvert à tes besoins.

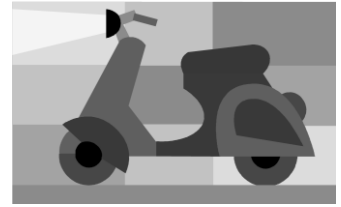
Date et signature du parent ou tuteur
(Source : SAAQ)

Agent Jonathan Dupré
Sûreté du Québec
MRC de Pierre-De Saurel
450 743-7947 poste 111





Sûreté du Québec de Pierre-De Saurel



Bientôt conducteur d'un cyclomoteur

L'utilisation d'un cyclomoteur représente souvent, pour son conducteur, une première expérience de conduite d'un véhicule à moteur sur la route sans la supervision d'un adulte. Bien que ce moyen de transport assure une certaine autonomie, il expose par contre son conducteur à des risques d'accident. Chaque année, en moyenne, 963 conducteurs de cyclomoteur sont victimes de la route au Québec.

D'une part, les jeunes sont surreprésentés parmi les victimes de la route et le conducteur de cyclomoteur est souvent très jeune; il a généralement entre 14 et 16 ans. À cet âge, on a très peu d'expérience sur la route. On peut avoir tendance à se sentir invincible et à prendre plus de risques, notamment en raison d'un excès de confiance en ses compétences et à une sous-estimation des dangers de la route. Les excès de vitesse, le non-port du casque de sécurité, l'accroissement de la puissance ou de la vitesse maximale du cyclomoteur et les acrobaties sont quelques exemples de risques que prennent les jeunes conducteurs de cyclomoteur.

D'autre part, le conducteur de cyclomoteur ne bénéficie pas d'une armature externe, de coussins gonflables ou de pare-chocs pour le protéger. Pour ces raisons, il est particulièrement important que le jeune conducteur de cyclomoteur apprenne à bien partager la route avec les autres usagers.

Pour conserver son permis de conduire

Zéro alcool et moins de 4 points d'inaptitude

Le titulaire d'un permis de conduire de la classe 6D qui a moins de cinq ans d'expérience doit respecter les règles suivantes :

- Ne pas conduire après avoir consommé de l'alcool (zéro alcool)
- Avoir moins de 4 points d'inaptitude à son dossier.

Interdiction de transporter un passager

Un conducteur d'un cyclomoteur de moins de 16 ans qui transporte un passager est passible d'une amende de 100 \$.

Interdiction d'accroître la puissance ou la vitesse d'un cyclomoteur

Pour sa part, le titulaire d'un permis de conduire de la classe 6D qui conduit un cyclomoteur modifié pour en accroître la puissance ou la vitesse maximale contrevient au *Code de la sécurité routière*, puisque son véhicule ne correspond plus à la définition d'un cyclomoteur et qu'il n'a pas la classe de permis appropriée pour le conduire. Il s'expose donc aux sanctions suivantes :

- Une amende de 300 \$ à 600 \$;
- La saisie de son véhicule pour 30 jours.

Organismes

Afeas

LA VOIX DES FEMMES INFLUENTES

Assemblée générale annuelle des membres :

Objet : Avis de convocation

Mesdames,



Vous êtes convoquées, par la présente, à l'assemblée générale annuelle des membres qui sera tenue le **mercredi 22 mai 2013, à 17 h, au centre communautaire du 137, rue Principale à Yamaska.**

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Lecture et adoption de l'avis de convocation;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 23 mai 2012;
5. Lecture et adoption du rapport des activités de l'année 2012-2013;
6. Lecture et adoption du rapport financier au 31 mars 2013;
7. Lecture et adoption des prévisions budgétaires 2013-2014;
8. Désignation de la présidente d'élection et de la secrétaire d'élection;
9. Élection du conseil d'administration 2013-2014;
10. Composition du conseil d'administration 2013-2014;
11. Affaires nouvelles :
 - 47^e congrès provincial 23-24-25 août 2013 à St-Jean-sur-Richelieu, réservations avant le 1^{er} juin et droit de vote remis si aucune participation;
 - Lecture des propositions soumises pour adoption au congrès;
 - 22 mai : renouvellements des cotisations année 2013-2014;
 - 10 août : hospitalité et nuitée des marcheurs pèlerins ;
 - 22 août : bingo, activité de financement.
12. Période de questions;
13. Levée de l'assemblée.

Diane Bibeau, Présidente

L'assemblée générale sera suivie d'un souper à 18h30. À cette occasion, la fête des Mères sera soulignée. Une attention spéciale leur sera portée tout au long de la soirée. Des cadeaux et surprises attendent les participantes, également une conférence-spectacle sera présentée. Les téléphonistes vous communiqueront en temps opportun pour obtenir votre confirmation de présence.

Renouvellement de votre cotisation saison 2013-2014

À notre prochaine rencontre, le 22 mai 2013, lors de l'assemblée générale annuelle, nous souhaitons vous voir renouveler votre cotisation au montant de 30\$. Il serait important de joindre à votre paiement le coupon de participation dûment complété « Concours renouvellement », qui se trouve à la page 5 de votre revue Femmes d'ici - Printemps 2013. Ceci vous permettra de participer au tirage d'un prix de 100 \$ offert par Desjardins. Le tirage se fera au congrès Afeas d'août 2013.

Vente de jonquilles

L'Afeas Yamaska, a participé à la vente de jonquilles les 21 et 22 mars dernier, en partenariat avec la Société canadienne du cancer. Le kiosque, installé au Marché Richelieu Blanchette et Vincent, a fait de cette activité un succès. Grand Merci à **M. Pierre Vincent** pour votre précieuse collaboration! Des mercis chaleureux s'adressent aux bénévoles, **Mmes Diane Cournoyer et Nicole Paquin, à Mme Jocelyne Bibeau et à M. André Bergeron**, pour votre disponibilité et votre courtoisie. Merci à la population pour votre contribution afin d'aider la Société dans ses démarches!

Merci particulier à M. Denis Pétrin, généreux donateur!!!

L'Afeas Yamaska est maintenant propriétaire d'un grand tableau lumineux, du boulier automatique et autres accessoires, utilisés pour la tenue du bingo annuel qui aura lieu cette année **le 22 août 2013**, notre unique activité de financement.

M. Pétrin, après en avoir fait l'acquisition, l'a remis en bonne condition de fonctionnement et en a fait don à l'Afeas Yamaska.

Le plus particulier des Mercis est pour vous, M. Denis Pétrin!!! L'Afeas Yamaska vous est très reconnaissante pour autant de générosité.

Nicole Bouchard

Rédactrice pour le comité de l'Afeas Yamaska

Organismes

Vie paroissiale

Célébration de la confirmation

Dimanche, le 2 juin à 10h00 à l'église de Saint-David, Mgr André Gazaille, évêque de Nicolet, présidera la célébration de près d'une quarantaine de jeunes de nos trois communautés chrétiennes (Saint-Gérard-Majella, Saint-David, Saint-Michel d'Yamaska). Tous et toutes sont les bienvenus pour assister à cette célébration importante pour la quarantaine de jeunes de notre Paroisse Saint-Michel.

La nouvelle paroisse Saint-Michel

Tout se passe bien jusqu'à présent, des ajustements sont nécessaires étant donné la nouvelle structure de la nouvelle Paroisse. Pour faire simple, disons que **les services religieux, messes de fin de semaine, baptêmes, mariages et funérailles continuent exactement comme dans le passé et cela pour les trois anciennes paroisses.** Au plan d'administration, le Conseil de la Fabrique a retenu les services de la comptable Mme Nicole Lachapelle pour assurer une bonne comptabilité de la Paroisse Saint-Michel. Au plan des avoirs, tous les avoirs financiers et immobiliers des trois anciennes paroisses sont maintenant sous une seule administration.

À la demande du diocèse, les comptes messes, les comptes cimetières demeurent distincts pour chacune des anciennes paroisses. En clair, cela signifie que tous les avoirs anciens sont et demeurent sur le territoire des trois anciennes paroisses et sont possédés conjointement et solidairement par les trois communautés chrétiennes formant maintenant la Paroisse Saint-Michel.

HOMMAGE AUX AÎNÉS

Bon anniversaire à :

Mme Annette Héroux

12 mai 1921 (92 ans)



Fête de la Paroisse Saint-Michel

Dimanche, le 29 septembre, fête patronale de la Paroisse Saint-Michel, il y aura une fête spéciale avec la présence de notre évêque, Mgr André Gazaille.

Lionel Emard, ptre-curé

Info Biblio

Voici la liste mensuelle des nouveautés d'avril, si le livre n'est pas disponible, nous nous ferons un plaisir de vous le réserver.

Il y a toujours le tirage mensuel d'un bon d'achat de \$25.00 chez Renaud Bray des coupons que vous remplissez lors de votre passage, le gagnant du mois est: **M. MARTIN PROULX.**

Nos heures d'ouvertures sont: le mardi de 14h00 à 16h00 et le soir de 19h00 à 21h00. Bonne Lecture

Liste des Nouveautés d'avril

Romans pour Adultes

- **Les frères Quinn** de Nora Roberts
- **Joyeux anniversaire** de Danielle Steel
- **Demain** de Guillaume Murso
- **La vérité sur l'affaire Harry Québec** de Joel Dicker
- **Un sentiment plus fort que la peur** de Marc Lévy
- **Emmaus** de Alessandro Barico
- **Le prisonnier du ciel** de Carlos Ruiz Zafon
- **Angéline T.2** de Marie-Bernadette Dupuy
- **Une larme m'a sauvée** d'Angèle Lieby
- **Dialoguez avec votre ange gardien** de Kermie Wohlenhaus
- **La flamme violette** d'Elizabeth Clare Prophet
- **Jadis, si je me souviens bien de** Georges-Hébert Germain

Pour Adolescents

Hunger Games Tome: 1-2-3 de Suzanne collins

Louise Dupré, Bénévole

Organismes



Comité des loisirs de Yamaska

Balle molle - Inscription été 2013

Balle molle féminine (14 ans et plus)

Les mercredis, à 19h30, au parc Léo-Guilbault
Inscription: Amélie Roy au 450 789-5085

Balle molle masculine

Si vous êtes intéressés à vous impliquer en tant que responsable, vous pouvez contacter Léo-Paul Desmarais au 450 789-2175.

Léo-Paul Desmarais, Président

Âge D'or

Pour mon dernier message concernant la FADOQ, je vous dirai que ce mouvement est idéal pour les aînés, cela permet des loisirs appréciés par nos membres. De plus, nous pouvons nous mesurer à d'autres amateurs de billard, de baseball poches, de danse, de quilles, de vélo, de cartes et de golf aussi lors des tournois dans la région.

Ainsi, 44 personnes de chez nous participent avec joie à ces Olympiades 2013. Même que M. Gérard Capistran s'est classé 3^e au billard à Sorel le 2 avril dernier. La médaille de bronze lui sera remise au gala du 15 mai en Montérégie. Bravo à tous ces sportifs émérites!

Ici, notre «tournoi-maison» aura lieu le mardi 7 mai à 13h. Donnez votre nom, on vous promet du plaisir garanti et plusieurs prix en argent à gagner. Notre jeu, le 4 de pique en équipe de 6. Aux plus forts la chance.

Huguette Descheneaux, Présidente

Ensemble, défendons les arts et la culture en participant à la 17^e édition des Journées de la culture.

Vous êtes tous conviés à organiser des activités, où que vous soyez: à l'atelier, sur scène, au bureau ou dans les salles de classe, la culture se vit partout et mérite d'être célébrée.

Soyez de la fête, **inscrivez votre activité maintenant!**

(Inscription programme national)

La date limite d'inscription d'activités à la programmation régionale des Journées de la culture 2013 est le 17 juin.

Pour inscrire une activité, remplissez le formulaire joint à ce courriel et envoyez-le à

ccloutier@pierredesaurel.com

Caroline Cloutier

Coordonnatrice à la politique culturelle
MRC de Pierre-De Saurel
50, rue du Fort
Sorel-Tracy (Québec) J3P 7X7
450-743-2703 poste 229

Soirée-Cinéma

Les soirées-Cinéma seront de retour à l'automne. Nous remercions petits et grands pour votre participation. Nous vous souhaitons de passer un bel été!



Geneviève, Dominique et Annie (bénévoles en loisirs)